

## Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## LUTETIA Patrimoine

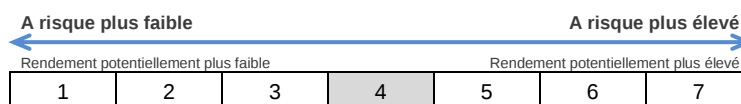
Code ISIN Part P EUR - FR0010816801

Société de gestion LUTETIA CAPITAL SAS

### Objectifs et politique d'investissement

- L'objectif du FCP est de réaliser une performance supérieure au taux au jour le jour du marché inter-bancaire en euro (EONIA Capitalisé) diminué des frais de gestion, par une gestion active sur les marchés actions, majoritairement dans le cadre d'opérations de fusions-acquisitions. La performance s'entend nette de frais de gestion.
- Les stratégies discrétionnaires mises en œuvre privilégient :
  - à titre principal, les stratégies d'investissement sur fusions-acquisitions annoncées,
  - à titre accessoire, les stratégies d'investissement sur événements attendus ou annoncés,
  - les valeurs considérées comme sous-évaluées,
  - les sociétés dont la capitalisation boursière est supérieure à 500 millions d'euros (ou dollars, selon la place de cotation).
- La sensibilité nette aux marchés actions (Béta) ne dépassera pas en moyenne 10%. Le FCP a pour objectif une volatilité annuelle moyenne comprise entre 2% et 4%. Le risque de change sera systématiquement soumis à une politique de couverture du risque de change sans pouvoir pour autant garantir pour tout montant et à tout moment une couverture parfaite.
- Afin de réaliser l'objectif de gestion, le FCP LUTETIA Patrimoine pourra avoir une exposition brute maximale supérieure à 200% car il n'est pas suivi en méthode linéaire mais en méthode probabiliste avec une limite en *Value-at-Risk* (VaR). L'exposition brute est obtenue en additionnant les positions acheteuses et les positions vendeuses.
- Indice de référence : EONIA capitalisé
- Principales catégories d'instruments financiers
  - Actions : jusqu'à 100% de l'actif,
  - CFD, Equity Swaps, et instruments dérivés permettant de profiter des variations à la hausse ou à la baisse d'un titre sans pour autant le détenir,
  - Instruments de gestion de la trésorerie (OPCVM monétaires, titres obligataires ou titres de créances négociables en majorité de rating "Investment Grade" de l'OCDE et d'une maturité moyenne de 18 mois) : jusqu'à 100%,
  - OPCVM et ETF jusqu'à 10% maximum,
  - Instruments financiers à terme (options, futures et contrats à terme sur actions/ indices, dérivés sur indices de contrats à terme sur matières premières, swap et change à terme, acquisition et cession temporaire d'instruments financiers).
- Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour la veille du jour de valorisation (J) avant 12 heures et sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative (J) calculée à J + 1 sur les cours de clôture de J. Le règlement est effectué à J + 2.
- Liquidité : quotidienne
- Affectation des revenus : capitalisation
- Durée de placement recommandée : 3 ans minimum

### Politique de risque et de rendement



- Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.
- La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque.
- Le FCP est classé dans la catégorie 4.
- Risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans cet indicateur :
  - risque de liquidité sur le marché action : des investissements du fonds sont possibles sur les actions de sociétés de moyennes capitalisations.
  - risque de contrepartie : risque de défaillance d'une contrepartie de contrat financier.

## Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

|                        |                             |
|------------------------|-----------------------------|
| <b>Frais d'entrée</b>  | Max 2% non acquis à l'OPCVM |
| <b>Frais de sortie</b> | Néant                       |

Le pourcentage indiqué correspond au maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Vous pouvez obtenir de votre conseil ou de votre distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

### Frais prélevés par le fonds sur une année

|                       |                                                                                                                                    |
|-----------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Frais courants</b> | 2.03% de l'actif net moyen au titre de l'exercice 2020, clos le 31/12/2020.<br>Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. |
|-----------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

### Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

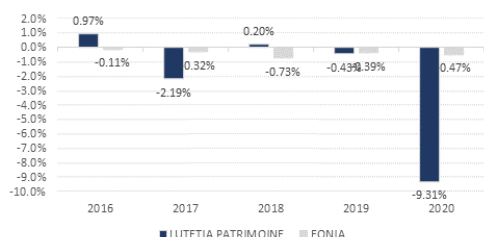
|                                  |                                                                                                                                                                                                                                                                |
|----------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Commission de performance</b> | 0.00% de l'actif net moyen au titre de l'exercice 2020. Cette commission correspond à 20% de la surperformance du fonds, en territoire positif, par rapport à son indicateur de référence, l'EONIA Capitalisé. Ce chiffre peut varier d'une année sur l'autre. |
|----------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la rubrique « Frais et commissions » du prospectus, disponible sur le site internet [www.lutetiacapital.com](http://www.lutetiacapital.com).

Les frais courants ne comprennent pas :

- les commissions de surperformance
- les frais de transactions, excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective

## Performances passées



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Ces performances tiennent compte des frais courants et des commissions de surperformance payés par l'OPCVM. Le paiement d'éventuels frais d'entrée ou de sortie vient en réduction des performances mentionnées ci-dessus. Les performances présentées sont libellées en EUR.

## Informations pratiques

- Dépositaire : CACEIS Bank
- Les informations sur l'OPCVM (prospectus, rapports annuels, etc...) sont disponibles sur simple demande auprès de la société de gestion (7 place Vendôme, 75001 Paris) et sur son site [www.lutetiacapital.com](http://www.lutetiacapital.com).
- Les informations sur les autres catégories de parts sont disponibles auprès de la société de gestion et sur son site.
- FCP éligible aux contrats d'assurance vie.
- La responsabilité de LUTETIA CAPITAL ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.
- Ce FCP est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (agréé le 23/10/2009).
- Les parts de ce fonds n'ont pas été enregistrées en vertu de la loi US Securities Act of 1933. Elles ne peuvent pas être offertes ou vendues, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une « U.S. person », selon les définitions des réglementations américaines « Regulation S » et « FATCA ».
- La politique de rémunération est disponible sur le site [www.lutetiacapital.com](http://www.lutetiacapital.com). Un exemplaire papier est mis à disposition gratuitement sur demande.
- La société LUTETIA CAPITAL est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (agréée le 15/10/2009 sous le numéro GP09000017).
- Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 07/01/2021.